

Art. 1 - Organisation

- A. Le championnat est ouvert à toutes les licenciées féminines FFBSQ. Il se déroule en quadrette pour les divisions Nationales 1, 2 et 3 et en triplette pour les divisions régionales 1, 2 et 3.
- B. Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.
- ✓ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
 - ✓ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes (réparties géographiquement autant que possible).
 - ✓ La division Nationale 3 est composée de six poules de huit équipes (réparties géographiquement autant que possible).
 - ✓ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives.
 - ✓ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont composées de poules de six à dix équipes, au choix des ligues (ou CSR Bowling dans une région multidisciplinaire), le nombre de poules par division est défini par la ligue régionale (ou CSR).

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le CSNB, les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les ligues (ou CSR).

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le CSNB et les ligues (ou CSR) en fonction des classements de la saison précédente.

- C. Le Championnat de France féminin des Clubs se déroule sur trois journées.

	<u>Divisions nationales</u>	<u>Divisions régionales</u>
1 ^{ère} journée :	27-28 septembre 2025	15-16 novembre 2025
2 ^{ème} journée :	14-15 mars 2026	22-23 mars 2026
3 ^{ème} journée :	30-31 mai 2026	06-07 juin 2026

Art. 2 - Les équipes

- A. Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle, une équipe non inscrite la saison précédente.
- B. Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes dans la Nationale 3.
- C. Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.
- D. **Chaque équipe ne peut pas utiliser plus de huit joueuses** en Nationale 1, 2 et 3 et six joueuses dans les divisions régionales sur l'ensemble de la saison. Ces joueuses doivent être licenciées dans le club à la date de la compétition. Peuvent être incluses dans les 6 ou 8 joueuses les licenciées d'une « Ecole de Bowling » rattachée à ce club pour la saison.

Chaque équipe ne peut pas utiliser plus de deux joueuses de nationalité étrangère sur l'ensemble de la saison.

- E. Dans chaque équipe, deux (2) joueuses de nationalité étrangère sont autorisées sur les pistes.

- F. Dans chaque équipe des divisions Nationales, un nombre maximum de deux (2) joueuses, en situation de mutation par rapport à la saison précédente, est autorisé sur les pistes, sous réserve des restrictions de l'article 2.2.2 du Livre administratif (mutations en cours de saison).
La limitation du nombre de mutées dans une équipe ne concerne pas les divisions régionales.
- G. Les remplacements sont libres.
Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.
Toute joueuse ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, **lors d'une journée suivante**, dans une autre équipe du club de la division supérieure.
NB : même si elles se déroulent à des dates différentes, la J1 régionale et la J1 nationale constituent une seule journée de championnat. Idem pour les J2 et les J3.

Art. 3 - Déroulement de la compétition

- A. Ce championnat se déroule en système « Round Robin » par points sur 3 journées :
- | | |
|-------------------|---|
| Par match gagné | : 5 points |
| Par match nul | : 3 points |
| Par match perdu | : 1 point |
| Par match forfait | : 0 point (absence totale d'une équipe : aucune joueuse présente) |
- B. Des points supplémentaires peuvent être gagnés grâce à des bonus :
- ✓ En Nationale 1 et Nationale 2
 - 1 point pour toute équipe vainqueur ou vaincue ayant réalisé 812 quilles
 - 1 point pour toute équipe qui a perdu avec un écart inférieur ou égal à 12 quilles, à condition d'avoir réalisé au moins 720 quilles.
 - ✓ En Nationale 3
 - 1 point pour toute équipe vainqueur ou vaincue ayant réalisé 720 quilles
 - 1 point pour toute équipe qui a perdu avec un écart inférieur ou égal à 12 quilles à condition d'avoir réalisé au moins 650 quilles.
 - ✓ En divisions régionales :
 - 1 point pour toute équipe vainqueur avec un écart supérieur ou égal à 90 quilles
 - 1 point pour toute équipe qui a perdu avec un écart inférieur ou égal à 9 quilles.
- C. Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :
- ✓ Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - ✓ Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - ✓ Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.
- D. En divisions nationales et en divisions régionales :
AUCUNE BOULE D'ENTRAINEMENT N'EST AUTORISEE APRÈS LE DÉBUT D'UNE SÉRIE.

Art. 4 - Accessions et relégations

- A. En division nationale, toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat.
- B. En division régionale, toute équipe de Régional ayant déclaré forfait pour une journée est reléguée d'une division supplémentaire à celle de son classement à l'issue du championnat, en fonction de la structure des divisions régionales
- C. Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Pour la Nationale 1	- Les 4 dernières équipes à l'issue des 3 journées sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	- Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 1. - Les 2 dernières équipes (Hors BLIND), de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait). Il y a 4 descentes de N2 à N3.
Pour la Nationale 3 Principe applicable seulement à la fin de la saison 2025-2026 : Pour la saison 2026-2027 il n'y aura plus que 4 poules de 8 quadrettes en National 3.	- La 1 ^{ère} équipe de chaque poule accède à la Nationale 2. - Les 4 dernières équipes de chaque poule et les 2 moins bonnes 4èmes sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait). -
Pour les divisions Régionales Principe applicable seulement à la fin de la saison 2025-2026 : Pour la saison 2026-2027 il n'y aura plus que 4 poules de 8 quadrettes en National 3.	- La 1 ^{ère} équipe de chaque région accède à la Nationale 3. Si une région a plusieurs R1, elle devra organiser un barrage pour déterminer l'équipe qui montera en N3. - Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3 se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.
Principe applicable pour les saisons suivantes (à partir de 2027-2028) :	- 4 montées de N3 en N2 et 4 descentes de N2 en N3. - 16 montées de R1 en N3 suivant la méthode des quotas. - Les 4 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait), soit 16 descentes de N3 en R1.

- D. Dans le cas où un club, qualifié en fin de saison pour la montée dans une division nationale, ou régionale, en est empêché par la présence d'une autre équipe du même club ou n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée. Cette règle est applicable, aux niveaux régional et national, jusqu'à la montée de la 3^{ème} équipe. Le club empêché dans sa montée ou l'ayant refusée évolue la saison suivante dans la même division que celle de la fin de saison.
- E. Dans le cas où un club renonce à son inscription dans une division nationale, ou régionale, hors article D (club renonçant à sa montée), il est remplacé par le club relégué le mieux classé de cette même division. Le club ayant renoncé à son inscription est relégué dans la plus basse division régionale.
- F. Les ligues (ou CSR) adressent, au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leurs régions.

Art. 5 - Lieux des compétitions

Le CSNB détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les ligues (ou CSR) déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

Art. 6 - Inscriptions

- A. Pour les divisions régionales, les inscriptions d'un montant d'engagement de 51 Euros par équipe doivent parvenir à la Ligue (ou CSR) par l'intermédiaire des clubs. La Ligue (ou CSR) détermine la date limite d'inscription et les modalités de règlement. La ligue (ou CSR) adresse copie de ses poules régionales au CSNB dès que celles-ci sont finalisées.
- B. La ligue (ou CSR) peut fixer un montant de forfait (montant maximum 200 Euros par quadrette). Ce forfait est subordonné à la même disposition que celui des divisions nationales.
- C. Le montant des parties est à régler à la ligue (ou CSR) lors de chaque journée.
- D. Pour les divisions Nationales 1, 2 et 3, les inscriptions doivent parvenir au CSNB par l'intermédiaire des clubs.
- E. Lors du forfait d'une équipe dans une division nationale, une facture de 150€ sera émise et un avoir des lignes facturées sera également émis. Un seul forfait pourra être facturé par saison.
- F. Le montant des parties des 3 journées est à la charge des clubs. Une facture globale des 3 journées est envoyée en début de saison. Le règlement du montant des parties de chaque journée doit être effectué avant ladite journée au CSNB. Si le règlement est effectué par chèque, il sera encaissé dans la semaine précédant chaque journée.

La date limite de retour des inscriptions est précisée dans le courrier transmis par le CSNB aux clubs concernés.

Art.7 - Réclamation

- A. Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CSNB dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de 38 Euros.
- B. Les litiges ou réclamations sont traités par la Commission des Réclamations composée de trois membres du CSNB.
- C. La structure d'appel est le CSNB, statuant hors la présence des membres de la Commission.

Art. 8 - Composition des divisions nationales

Se référer au site fédéral :

<https://www.ffbsq.fr/bowling/fr/competitions/calendrier-general/dames-hommes>

Art. 9 - Horaires des divisions nationales

HORAIRES (boules d'essais incluses)

NATIONALES 1 et 2

Samedi 09h30 à 12h30 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Samedi 14h00 à 17h55 (4 lignes)
Dimanche 9h00 à 12h55 (4 lignes)

NATIONALE 3

Dimanche 9h00 à 12h30 (4 lignes)
Reconditionnement des pistes
Dimanche 14h00 à 16h45 (3 lignes)

Ces horaires pourront, en cas de nécessité, être légèrement modifiés par le délégué.

RAPPEL : AUCUNE BOULE D'ENTRAINEMENT APRÈS LE DÉBUT D'UNE SÉRIE

Art. 10 - Divers

Toutes les participantes doivent respecter les règles sanitaires en vigueur. Les règles édictées par le ministère chargé des sports et les consignes peuvent évoluer dans le temps.

La tenue des équipes pour le haut du corps doit être uniforme. Il est recommandé qu'il en soit de même pour le bas.

Tous les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ce Championnat de France des Clubs.
Le CSNB se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.

COMPOSITIONS DES DIVISIONS NATIONALES

NATIONALE 1

ATHENA
B.C. ALBI LE SEQUESTRE
BC OCCITAN MONTPELLIER
BC RAMBOUILLET
BCO COURBEVOIE
BOWLING ADOUR BAYONNE
BOWLING CLUB STRIKING
BOWLING CLUB VAN GOGH
BSC WOLVES ST MAXIMIN-CREIL
RCT TOULON
SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE
WINNER'S ORLEANS

NATIONALE 2A

A R A LYON
ANGERS BOWLING CLUB
B.L.A.C. NANTES
COGNAC STRIKE BOWLING
LES AIGLES 85 B.C.
LES LIONCEAUX DE DIJON
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
PHINIA ROTO SPORTS
ROCKETS NANTES
SAINT PAUL SPORTS BOWLING
STRIKE 40 ST PAUL LES DAX
BLIND

NATIONALE 2B

A.B.C. PONT A MOUSSON
BAD BOYS SAINT-LO
BC FONTENAY CHAMPIGNY
BCO COURBEVOIE
BOWLING CLUB VOSGIEN GOLBEY
C.S.G. BOWLING NOTRE DAME DE G
CARPE DIEM
FUN BOWLERS
LEOPARD GRAND QUEVILLY
LITTORAL BC GRAVELINES
SCORPIONS BOWLING
BLIND

NATIONALE 3A

BC AVIGNON
BC CAISSARGUES
BOWLING CLUB D'AIX EN PROVENCE
CANIBALS PERPIGNAN BOWLING CLUB
ECOLE CLUB BLACK CAT
NEW TEAM B.C. MARTIGUES
PERTUIS CLUB BOWLING SAINT BARTH
R.C.T. BOWLING

NATIONALE 3B

AS LEGRAND BOWLING LIMOGES
B.C. POITEVIN POITIERS
BOWLERS DES DOMES
BOWLING CLUB BORDELAIS
BOWLING CLUB DU MONT D'OR
FONTAINE BOWLING CLUB
TEAMS BOWLING BERGERAC
TOAC TOULOUSE

NATIONALE 3C

ASPTT NANTES
BAD BOYS SAINT-LO
BC CHERBOURG
CHORUS BOWLING CLUB
FLERS BOWLING IMPACT
ODET B.C. QUIMPER
ODET B.C. QUIMPER
ROAZHON BOWLING CLUB

NATIONALE 3D

B.C. FLEURYSSOIS
B.C. RAMBOUILLET
BC HOUDAN
BOWLING TOURS METROPOLE
BSC WOLVES ST MAXIMIN-CREIL
CHAURAY BOWLING CLUB
FUN BOWLERS
WOLVES BOWLING BLOIS

NATIONALE 3E

A.C.B. AMIENOIS
BSC KINGS & QUEENS CBA REIMS
BSC WOLVES ST MAXIMIN-CREIL
ECLATS
EUROPEEN B.C. THIONVILLE
FRIEND'S BOWLING ACADEMY PARIS
SLUC NANCY
VALENCIENNE BC

NATIONALE 3F

AS STAR BOWL AUDINCOURT
BOWLING CLUB LES BOOSTERS
BOWLING CLUB LES KILLERS
LES DRAGONS DE COLMAR
LES SNIPER'S DE WITTELSHEIM
LES WILDCATS DE MULHOUSE
MACON BOWLING CLUB
SKITTLE CLUB FRANCHE CONTE